

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Quotidienne.
Un An 6 Mois 3 Mois 1 Mois
POUR LES ETATS-UNIS... \$12.00 \$6.00 \$3.00 \$1.00
POUR L'ETRANGER... \$15.00 \$7.50 \$3.75 \$1.25
Les abonnements se soldent invariablement d'avance.

Le Numéro



Cinq Sous

PRIX DE L'ABONNEMENT.
Edition Hebdomadaire.
Un An 6 Mois 4 Mois 3 Mois
POUR LES ETATS-UNIS... \$3.00 \$1.50 \$1.00 \$0.75
POUR L'ETRANGER... \$4.00 \$2.00 \$1.35 \$1.00
Les abonnements se soldent du 1er et du 15 de chaque mois.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

Journal Français Quotidien.

NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 8 MARS 1906

Fondé le 1er Septembre 1827

LE MESSAGE DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE.

Voici le texte du Message adressé au Parlement par M. Armand Fallières, Président de la République :

Messieurs les sénateurs, Messieurs les députés, En m'élevant à la première magistrature de la République, qu'abandonne avec une si noble simplicité, pour répondre au vœu de la Constitution, le grand citoyen que l'opinion publique entoure dans sa retraite de ses sympathies et de sa reconnaissance, l'Assemblée nationale m'a imposé des obligations et des responsabilités dont je ne me dissimule ni le poids ni l'étendue. Pour faciliter ma tâche, je fais appel au concours de tous les républicains, n'oubliant pas, d'ailleurs, que si l'on gouverne avec les hommes de son parti, c'est dans l'intérêt supérieur de la nation et que l'on doit à tous, sans distinction d'origine et de foi politique, la protection de tous les droits et la garantie de toutes les libertés.

L'élection du nouveau chef de l'Etat s'est faite—qui en a perdu le souvenir—avec une dignité et dans un calme qu'on a remarqué non seulement en France, mais bien au delà de nos frontières. On y a vu partout la preuve incontestée des progrès de nos mœurs politiques et la manifestation écla tante du régime auquel n'ont pu être épargnées les plus redoutables épreuves mais qui après trente-cinq années d'existence—quel est le régime qui, depuis la Révolution, a approché de cette durée—est malgré tout aujourd'hui aussi plein de promesses que jamais.

Vous répondrez à la confiance et aux vœux du pays en associant vos efforts pour assurer de plus en plus sa sécurité, sa grandeur et son avenir.

Gardiennne dévouée de nos institutions et de nos lois, l'armée et l'honneur et de dévotionnement. Rien ne la troublera dans l'accomplissement du plus sacré de ses devoirs, la préparation de la défense du territoire ou du drapeau.

Loin d'être une menace pour personne, sa force que nul ne songe à laisser amoindrir est, au contraire, un des gages les plus certains du maintien de la paix.

Par sa politique extérieure faite de droiture et de lumière, de modération non moins que de fermeté, la République qui demeure fidèle à ses alliances et à ses amitiés ne montre-t-elle pas quel prix elle attache à conserver avec toutes les puissances de cordiales relations ?

A l'intérieur, où l'ordre public repose sur le principe intangible de l'obéissance à la loi, le génie bienfaisant de la France continuera d'aider au développement régulier de notre activité commerciale, industrielle et agricole. Il ne cessera pas d'animer de son souffle renouvateur les Sciences, les Lettres et les Arts qui sont comme la parure de la République.

La démocratie qui, pas plus que nous, ne veut de politique de recul, attendra sans impatience le vote de mesures législatives, aujourd'hui ou demain en discussion devant vous, dont les applications diverses seront, un jour que nous souhaitons prochain, autant d'éléments fondamentaux de la paix sociale.

Le grand courant de solidarité qui a peu à peu pénétré tous les rangs de la société n'a pas été sans incliner vers les déshérités de la fortune la sollicitude passionnée des représentants du pays.

Dans le monde du travail, que l'enseignement de nos écoles a délivré des servitudes de l'ignorance et dont l'éducation a fortifié les caractères et le sentiment de la fierté individuelle, on ne sera pas insensible à des initiatives qui témoignent à la fois et de votre sage prévoyance et de votre profond esprit de justice.

Le moment n'est pas éloigné où l'on comprendra partout que dans le pays du suffrage universel, sous un gouvernement de liberté, c'est uniquement par les

voies de la raison, du bon droit et de l'équité qu'on arrivera à l'harmonie des intérêts dans l'unité morale de la nation.

En attendant, serviteurs indécrottables de la démocratie, travaillez sans relâche à faire une humanité toujours meilleure, avec une conscience publique toujours plus haute et restons fidèlement attachés à la cause du Progrès et à la suite de la Patrie.

LA Course aux Millions.

On est généralement porté à croire en France qu'en notre temps de démocratie, les très grosses fortunes sont plus rares qu'autrefois, que notamment au moyen-âge, la richesse des rois, des princes, des grands seigneurs, était à peu près sans limites, que les ressources dont ils disposaient n'étaient d'autres bornes que leurs besoins. On parle des fêtes de la cour comme des fêtes incomparables, sans rapport avec les plus belles de celles que donnent les financiers de maintenant. Cette idée, si répandue, n'est cependant qu'une idée fautive.

Sans doute, elle a pour elle le prestige qui s'attache toujours au passé. Mais, quand, chiffres en mains, on essaye, comme vient de le faire le vicomte d'Avenel, de comparer et de préciser, on s'aperçoit que l'opulence de nos ancêtres riches était sensiblement moindre que celle de nos contemporains fortunés. Le millionnaire en habit noir, généralement plus de revenus que le seigneur de plus en costume de brocart. La richesse générale, en augmentant, a développé surtout les grosses fortunes.

D'après les calculs de M. d'Avenel, établis principalement sur les documents que fournit l'impôt sur les successions, il y avait, actuellement, sur le territoire français, 1.000 personnes ayant plus de 200.000 francs de rente ; 350 ayant plus de 500.000 francs ; 120 ou plus d'un million ; une cinquantaine atteignant 3 millions ; une dizaine vont jusqu'à 5 millions.

Si l'on part de ces chiffres impressionnants et qu'on fasse une promenade à travers le passé, on s'aperçoit très vite qu'il s'en faut, et de beaucoup, que les riches d'autrefois fussent aussi riches que les riches d'aujourd'hui.

On ne trouve, au moyen-âge, personne qui puisse être comparé aux 50 millionnaires qui forment les deux catégories supérieures du petit classement que nous venons de résumer. Personne, du treizième siècle, au début du dix-septième, n'a possédé 3 millions de rente. Tout au plus peut-on citer Saint-Louis qui, en 1251, année de croisade, dépensa près de 4 millions [de monnaie française, bien entendu, et en tenant compte du changement de valeur de l'argent]. Mais, à cette époque, la fortune des rois était trop étroitement confondue avec celle de l'Etat pour pouvoir être considérée comme fortune vraiment personnelle. Notez cependant que Saint-Louis ne donnait à la reine que 40.000 francs pour sa toilette. Combien d'élégantes d'aujourd'hui ne se contenteraient pas de ce budget !

Si nous suivons le cours de l'histoire et que nous nous engageons dans le dix-septième siècle, nous voyons apparaître des revenus plus forts. Le record appartient au duc Gaston d'Orléans, au cardinal de Richelieu et au cardinal Mazarin. Gaston d'Orléans, plus connu sous le nom de "Mon-sieur, frère du roi", tirait de ses duchés d'Orléans et de Chartres et du comté de Blois 500.000 francs de rentes en terre auxquels il ajoutait 700.000 francs par an de ventes de charges et 4 million-

de pensions à des titres divers. Richelieu avait des rentes à peu près équivalentes, mais la plupart étaient viagères et ne lui survécurent pas. Mazarin, au contraire, théâtral et laissa à ses héritiers 195 millions de francs.

C'est à la même époque que commencent à apparaître les premières grosses fortunes de financiers.

Il y avait eu, à l'époque antérieure, Jacques Cœur, le grand argentier, et le chancelier Duprat. Mais c'était une exception. En ce temps là, les seuls riches étaient les possesseurs de provinces qu'on appelait rois, ducs ou comtes. C'étaient, en d'autres termes, des hommes d'épée, qui, ayant la force et pouvant assurer l'ordre, se faisaient payer par ceux qui avaient besoin que l'ordre régnât.

Lorsqu'à ces suzerains divers un suzerain unique, le roi de France, se fut substitué, il fallut administrer l'énorme machine créée par lui, tant pour la paix que pour la guerre. Ce fut le beau temps des financiers qui, en faisant rentrer l'argent, prélevaient sur ces rentrées d'importants bénéfices, très souvent illégaux. Aucun de ceux-là cependant n'atteignit le chiffre des grandes fortunes industrielles ou financières qui se sont fondées à notre époque. Le Camus et Mathieu Garnier, les plus habiles ou les moins scrupuleux, ramassèrent une trentaine de millions. Le fermier des gabelles Feytaud laissa 2 millions de revenus. C'étaient là des cas isolés, qu'on citait entre tous. Quand, d'ailleurs, la comptabilité publique fut mieux organisée, la source de ces fortunes fut tarie pour une large part.

Après la période du premier Empire, pendant laquelle l'argent alla aux soldats, la répartition des grosses fortunes prit sa forme moderne. La collectivité prit l'habitude de payer et de payer très cher, ceux qui organisaient, suivent le mot de M. d'Avenel, non ses gendarmes ou ses jousants, mais son bien-être et ses jouissances privées. "A qui fut lui fabriquer quelque marchandise nouvelle ou lui vendre à bas prix quelque objet jadis cher, susciter et satisfaire un désir assez durable pour devenir un besoin, augmenter par cette production la richesse publique, le public donna, pour récompense, une part de cette richesse accrue, part incommensurablement plus grande que celle des soldats couronnés des tempêtes chevaleresques ou des pourvoyeurs de budget du temps monarchique".

Tels sont les riches du temps présent.

Il faut ajouter, pour donner de l'ensemble une impression juste, que si les revenus des riches ont souvent quintuplé ou sextuplé, ceux de la classe populaire ont simplement doublé. L'écart, en somme, a augmenté, bien que tous se soient enrichis, entre ceux qui possèdent beaucoup et ceux qui ne possèdent pas. Malgré le progrès du confort et de l'hygiène, l'inégalité des classes s'est donc accrue. Et l'on ne peut s'étonner de l'intérêt intense que soulève dans ces conditions le problème social.

Un nouveau sur-sis.

Albany, N. Y., 7 mars.—Le gouverneur Higgins a reçu de Black, Olcott et Gruber, avocats, la requête que le sur-sis de Albert Patrick, qui expire le 19 mars, soit prolongé de quatre-vingt-dix jours.

L'avocat de district Jérôme lui a également demandé d'étendre de soixante jours le sur-sis.

La conférence d'Algésiras.

Berlin, 7 mars.—Le ministre allemand des affaires étrangères est persuadé que la conférence d'Algésiras se terminera à la satisfaction des puissances intéressées.

Cette opinion est basée sur le résultat des conversations privées qu'ont eues ces jours derniers les délégués français et allemands, conversations au cours desquelles les délégués sont à peu près arrivés à une entente sur la question de police.

On croit que l'Allemagne acceptera que la police du Maroc soit organisée par des officiers français et espagnols à condition toutefois que la France accède en principe au contrôle international de la police.

Suivant les dernières nouvelles parvenues d'Algésiras, les délégués n'auraient plus qu'à discuter quelques questions de détail.

Il est probable qu'un inspecteur général de la police marocaine sera nommé par les puissances, mais l'officier supérieur qui remplira ce poste devra appartenir à une puissance neutre.

—Paris, 7 mars.—Le ministère des affaires étrangères déclare qu'il n'est pas en mesure de confirmer la nouvelle de Berlin suivant laquelle l'Allemagne se préparerait à céder à Algésiras et accepterait la création d'un corps d'officiers français et espagnols pour l'organisation de la police du Maroc.

Dependant des rapports n'ayant aucun caractère officiel indiquent

que l'Allemagne est disposée à faire des concessions en vue de régler définitivement la controverse franco-allemande.

Un rapport de Berlin annonce que l'Allemagne acceptera que la police d'un des ports marocains soit faite par la France, à condition que les autres ports restent sous le contrôle d'une police internationale.

Le ministère des affaires étrangères répudie spécifiquement ce rapport en déclarant que la concession d'un seul port ne serait pas acceptée par la France au cas où cette proposition serait faite par les délégués allemands à Algésiras.

Un autre rapport parvenu de Berlin annonce que l'Allemagne cédera sur la question de police à condition que la France et l'Espagne accèdent à la nomination d'un inspecteur général par une puissance neutre.

Les autorités françaises sont d'avis que cette dernière condition est inacceptable.

Quoique le ministère des affaires étrangères prévienne encore quelques difficultés à abouir au règlement définitif de la controverse franco-allemande il n'en est pas moins évident que les ouvertures pacifiques faites par le cabinet de Berlin diminuent la gravité de la crise et ouvrent la voie à une solution possible par laquelle l'Allemagne céderait sur la question de police et la France à son tour céderait sur la question de banque.

Le cadavre d'une américaine rap-téché de la Seine.

Paris, 7 mars.—La préfecture de police a prié les autorités américaines de l'aider à résoudre le mystère qui enveloppe la mort de Mlle Ethel A. Brown, une jeune américaine, dont le cadavre a été repêché ces jours derniers de la Seine.

C'est un marinier qui a découvert le corps flottant entre deux eaux près de Charenton.

La morte était élégamment vêtue. Elle portait deux bagues en or, des boucles d'oreille de grand prix et une large ceinture en or était suspendue à son cou par une chaîne également en or. Son lingier était marqué "Ethel A. Brown".

On n'a trouvé sur le cadavre ni argent ni papiers. La morte portait au front une profonde blessure longue de cinq pouces.

Selon toutes les apparences le corps doit avoir séjourné dans l'eau pendant plusieurs semaines.

Sur les registres où sont consignés les noms des étrangers visitant Paris on a retrouvé l'entrée suivante faite en 1903 : "Ethel Brown, américaine, née à Fayetteville, le 21 novembre 1872 ; père John, mère Sally, Geachy".

Il résulterait de ces renseignements que le nom de jeune fille défunte était Ethel Brown. Le nom de l'état dont elle était originaire n'est pas porté sur le registre.

Le corps a été transporté à la morgue.

Les fonctionnaires du consulat américain coopèrent avec la police parisienne en vue d'établir l'identité du cadavre.

—Atlanta, Ga., 7 mars.—On croit que Ethel A. Brown, dont le cadavre a été découvert à Fayetteville, Ga., une petite ville située à une trentaine de milles au sud d'Atlanta.

Geachy est le nom d'une famille bien connue de cette ville.

Fin de l'agitation.

Shanghai, 7 mars.—Le calme est rétabli à Nanching, le théâtre du récent massacre des missionnaires Catholiques, et les piétons qui avaient fui l'endroit y reviennent.

Il est annoncé que le gouverneur chinois s'est reconnu coupable de n'avoir pas maintenu la paix et a demandé d'en être puni.

Il sera probablement déposé de son grade.

Une enquête sur les troubles a fait découvrir que les missionnaires Français avaient invité le magistrat à une fête et l'avaient pressé de signer des documents accordant une indemnité pour les propriétés détruites l'année dernière, et la mise en liberté de six Catholiques accusés de meurtre. Le magistrat s'y refusa et fut mortellement blessé.

Le bruit court que l'Angleterre va demander le châtiment des meurtriers de la famille Kingman, plus une indemnité et le privilège de stationner des canonnières dans le lac Poyong.

Les demandes des Français n'ont pas encore été formulées. Il n'y a pas eu de perte de vie ou de propriété américaine.

Un décret impérial récent recommande rigoureusement aux autorités provinciales de protéger les étrangers et leur propriété, principalement les missionnaires.

Faux rapport.

Londres, 7 mars.—Le ministère des affaires étrangères dément formellement le bruit mis en circulation à Paris qu'une alliance politique entre la Grande-Bretagne et l'Espagne découlerait probablement du mariage d'Alphonse XIII et de la princesse Ena.

L'escadre Sigbee.

Constantinople, 7 mars.—L'escadre de croiseurs américains sous le commandement du contre-amiral Sigbee est attendue demain à Beyruth, Syrie, où elle restera trois jours.

L'escadre se rendra ensuite à Alexandrie, Egypte.

Quand vous ouvrez un paquet de **Uneda Biscuit** c'est comme si vous ouvriez la porte du four et que vous en retiriez les biscuits croquants, frais et propres

Uneda Biscuit est le **seul** Biscuit Soda. D'autres cessent d'être des "crackers" quelques heures après qu'ils ont été exposés à l'air. Ouvrez un paquet de **Uneda Biscuit** aujourd'hui.

5c
NATIONAL BISCUIT COMPANY

Message du Président.

Washington, D. D., 7 mars.—Le Président Roosevelt a adressé un message au congrès aujourd'hui, annonçant qu'il a signé la résolution commune adoptée récemment enjoignant la commission de commerce entre Etats de faire une enquête sur les distinctions des chemins de fer et sur les monopoles du charbon et du pétrole.

Il admet franchement qu'il a signé avec hésitation parce que le résultat pourrait être nul ou à peu près.

Il faut aussi observer que si l'enquête proposée par la résolution est faite à fond, elle mettra à l'abri de poursuites commerciales tous ceux qui seront assermentés comme témoins.

Le Président suggère que le Congrès considère sérieusement ce qu'il désire que la commission de commerce entre Etats accom-

plisse, et que la somme de \$50.000 soit mise à la disposition de celle-ci pour les dépenses qu'entraînera l'enquête en question.

Hors de la politique.

New-York, 7 mars.—Les avocats de la ville vont se mettre à la tête d'un mouvement la semaine prochaine, pour soustraire à la politique la nomination des juges et faire remplir les fonctions judiciaires, l'année prochaine, par des hommes choisis et soutenus par la fraternité légale sans égard aux désirs d'une organisation politique quelconque.

Dix avocats éminents du barreau de New York assisteront à un dîner qui doit avoir lieu la semaine prochaine en vue de prendre des mesures à cet effet.

Des candidats seront désignés pour tous les postes vacants et la profession légale mènera en leur faveur une campagne indépendante de l'appui d'aucune organisation.

Pour la Santé, Pour le Teint, Pour la Vigueur,
FAITES USAGE DE "L'ALCOHOLINE" APRES LE BAIN.

Il ne contient pas d'Alcool de Bois, pas d'Huile de Fusel, pas d'Impuretés.
ELLE EST FAITE D'ALCOOL VEGETALE LA PLUS PURE.

Elle fortifiera les Bébés, elle stimulera les hommes d'un certain âge, elle donnera de la vigueur à un homme d'un âge avancé.

Louisiana Distillery Co., Ltd.,
NOUVELLE-ORLEANS, L.N.E.

UNE BONNE VOITURE

Est-ce que veulent tous ceux qui songent à acheter un véhicule, mais ils ne savent pas toujours où la trouver. Vous l'avez sûrement à notre dépôt. Notre assortiment de Victoria, Broughams, Wagons de Station, Placettes de Four, pour Dames, Equipages, Sarrats et Grands Chariots sont du dernier genre et nous parlons pour la solidité et la durée et nos prix, par suite de notre modération dans les profits, sont particulièrement bas. Nous avons un superbe stock de Harnais, quelques chevaux qui ne peut pas manquer de donner de la satisfaction.

JOSEPH SCHWARTZ CO., LTD.,
821-831 RUE PERDIDO.

Distributeur au Sud de célèbres Wagons de Tennessee et de Piedmont. Quartier général des Fabricants de Voitures et Wagons, Quincaillerie, Mécanique, Peinture, Verres et tous les accessoires de commerce. Nos Catalogues sur demande.
2 nov—6m—jeu dim

AVIS.
Mme EUG. JACOB

Sera heureuse de voir ses nombreux clients au **No 919 RUE DU CANAL, près Baronne.**
Ayant comme par le passé, un vaste assortiment d'ARTICLES, RELIGIEUX ET d'ARTICLES EN CHEVEUX.

Acheteront un **\$259** **BON PIANO NEUF PIANOS** AU MAGASIN DE MUSIQUE DE **GRUENWALD'S** LA GRANDE MAISON DE PaiEMENTS MENSUELS

Enpaiements de \$10 à \$6 par mois—sans intérêt ; ou bien en paiements par semaines si vous le préférez.